



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le terrorisme islamiste

Question au Gouvernement n° 3502

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ISLAMISTE

M. le président. La parole est à M. Nicolas Meizonnet.

M. Nicolas Meizonnet. Monsieur le ministre de l'intérieur, 267, c'est le nombre de personnes qui ont péri des mains de barbares islamistes en France depuis 2012, et l'on ne compte plus les blessés tant ils sont nombreux ; 540, c'est le nombre de mosquées radicales en France où l'on prêche la haine, chaque jour, en toute impunité ; 22 000, c'est le nombre d'individus fichés pour islamisme au Fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste, le FSPRT, et qui circulent sur notre sol – parmi eux, 4 111 sont étrangers ; 26, c'est le nombre dérisoire de clandestins islamistes que vous avez fait raccompagner à la frontière depuis l'assassinat de Samuel Paty – 26, seulement, en trois semaines !

Ces chiffres montrent que le chantier à entreprendre impérativement en matière de lutte contre le terrorisme islamiste est au point mort, et ce, malgré toutes vos agitations médiatiques. Combien aura-t-il fallu de victimes, ces derniers jours encore à Conflans-Sainte-Honorine et à Nice, pour que le Président de la République concède enfin, timidement, qu'il pourrait y avoir un lien entre cette barbarie et l'immigration ? Un microscopique progrès...

Monsieur le ministre, il est temps d'agir. Qu'attendez-vous pour lutter contre ces associations subventionnées, notamment par l'Union européenne, qui vont chercher en mer des milliers de pseudo-réfugiés et les déversent sur nos côtes en toute illégalité ? Qu'attendez-vous pour déclarer que pas un seul djihadiste ne reviendra sur le territoire français, ni d'Irak, ni de Syrie, ni non plus de Libye, contrairement au souhait de votre collègue garde des sceaux ? Qu'attendez-vous pour dissoudre l'Union des organisations islamiques de France, l'UOIF, branche des Frères musulmans en France, organisation que, par exemple, l'Égypte et les Émirats arabes unis ont classée comme terroriste ? Qu'attendez-vous pour expulser les 4 000 fichés S étrangers susceptibles de circuler en France, dont près du quart sont, de surcroît, sans titre de séjour ? Qu'attendez-vous pour frapper d'indignité nationale les nationaux et déchoir de leur nationalité les binationaux qui pactisent avec l'ennemi ? Qu'attendez-vous pour mettre un terme à cette politique folle d'immigration massive, légale et illégale, qui constitue le terreau sur lequel prospère cette idéologie macabre ? (*Applaudissements parmi les députés non inscrits.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Le problème, avec la démagogie, c'est qu'elle n'a pas de limites quand on commence à s'y adonner. Le sujet que vous abordez, monsieur Meizonnet, est suffisamment grave pour que vous évitiez de mentir sur des chiffres que j'ai d'ailleurs maintes fois répétés dans cet hémicycle, devant la commission des lois et à la télévision – que vous regardez sans doute...

Un député du groupe SOC . Et c'est un connaisseur qui vous parle !

M. Gérald Darmanin, ministre . Vous parlez de 22 000 personnes fichées S ; vous ne suivez pas les débats parlementaires, car 22 000 est le nombre de fiches depuis la création du FSPRT. C'est d'ailleurs le Président Emmanuel Macron qui a le premier connecté ce fichier avec ceux des préfectures afin de constituer un réseau national.

M. Pierre Cordier . Il est très efficace, Emmanuel Macron !

M. Gérald Darmanin, ministre . Le nombre de fiches actives est de 8 000 et non de 22 000 ; 8 000, c'est déjà beaucoup, monsieur le député, mais ce n'est pas la peine de réitérer un mensonge pour essayer d'en faire une vérité.

M. Pierre Cordier . Vous dites toujours la même chose !

M. Gérald Darmanin, ministre . Ensuite, vous avez parlé de 4 100 étrangers. J'ai eu l'occasion de le dire la semaine dernière dans cet hémicycle – mais peut-être me suis-je mal exprimé...

M. Pierre Cordier . Ce n'est pas impossible !

M. Gérald Darmanin, ministreou bien n'avez-vous pas tout à fait suivi ma réponse au député Éric Ciotti – que, si 4 000 personnes étrangères se trouvent effectivement dans le FSPRT, cela comprend surtout les étrangers qui sont à l'étranger et que nous ne voulons pas voir revenir sur le territoire national.

Mme Caroline Abadie . Et voilà !

M. Gérald Darmanin, ministre . Enfin, ce ne sont pas 26 personnes que nous avons expulsées mais plus de 450 depuis qu'Emmanuel Macron est Président de la République. (*Protestations parmi les députés non inscrits.*)

M. Pierre Cordier . Quelle efficacité, Emmanuel Macron !

M. Gérald Darmanin, ministre . Je répondrai à toutes vos questions, monsieur le député, avec de vrais chiffres sur lesquels nous pouvons discuter. Le vrai sujet, et je pense que cela doit faire un peu mal à votre fonds de commerce électoral, c'est que nous agissons et que nous rassurons les Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe Dem. – Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Meizonnet](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3502

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 novembre 2020](#)